



La marque NF Films agricoles

Cinq garanties pour permettre
aux coopératives et aux professionnels de l'agriculture
et de l'horticulture d'acheter des produits de qualité

En achetant NF, vous avez la certitude de bénéficier :

✓ De films répondant aux besoins d'utilisation spécifique :

- Ensilage : avec une gamme de largeurs allant de 6 à 18 m.
- Enrubannage.
- Paillage : avec une gamme de largeurs allant de 0,8 à 2 m.
- Couverture (serres et tunnels).
- Désinfection des sols.

✓ De films résistants et durables :

- Résistance aux contraintes climatiques (protection contre l'humidité et les UV).
- Résistance aux contraintes mécaniques (traction et chocs).

✓ De films exempts de résidus de pesticides.

Les fournisseurs de matières premières s'engagent sur l'origine des matières. Les films NF ne sont pas issus de la régénération de films usagés de couverture et/ou de paillage.

✓ D'un contrôle systématique de qualité et de conformité par le LNE, organisme indépendant qui délivre la marque NF :

Le système qualité mis en place par le fabricant et contrôlé par le LNE, ainsi que les essais réalisés chaque année sur des prélèvements en usine et dans le réseau de distribution, vous garantissent un réapprovisionnement de films de qualité identique.



✓ De films contrôlés, dont le prix ne peut se comparer qu'avec des produits à performances égales et vérifiables :

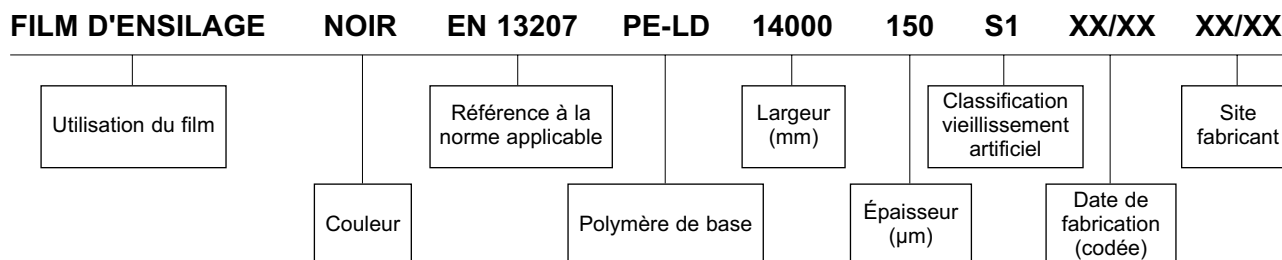
En achetant un film NF, vous connaissez exactement les caractéristiques des films que vous utilisez et avez la garantie du maintien de la qualité des films à chaque livraison. Vous avez ainsi une référence indiscutable pour comparer les prix.

Sachez reconnaître les films NF

En un clin d'oeil, identifiez les films NF :



Pour l'ensilage, seule l'association du logo NF et de ce pictogramme garantit les produits NF.



✓ Gamme de produits couverts par la marque NF

- Films de paillage (norme NF EN 13655)
- Films d'ensilage (norme NF EN 13207)
- Films de couverture (serres et tunnels) (norme NF EN 13206)
- Films d'enrubannage (norme NF EN 14932 et norme NF T 54-191)
- Films pour la désinfection des sols agricoles (norme NF T 54-195)

✓ Nombre d'entreprises fabriquant des produits certifiés au 1^{er} février 2007

7 entreprises européennes
 Films de paillage : 2 références
 Films d'ensilage : 13 références

✓ Qui fabrique les films NF ?

Vous pouvez consulter le site internet du LNE www.lne.fr. Les listes des produits admis à la marque NF sont disponibles à l'adresse suivante :
www.lne.fr/fr/certification/listes_titulaires/nf_135_films_plastiques_usages_agricoles.pdf



Qu'est-ce que la marque NF ?

La marque NF est le premier système français de certification de produits. Elle bénéficie de 80 % de notoriété en France et certifie la conformité aux normes européennes. Propriété du groupe AFNOR*, la marque NF est attribuée par le LNE en qualité d'organisme mandaté par AFAQ AFNOR Certification pour plus de 50 applications.

* AFNOR - 11, rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex
 Tél. : 01 46 11 37 00 - Fax : 01 46 11 39 40

Contact : Mickaël POIRIER
 LNE - Division Certification Plurisectorielle
 1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris cedex 15
 Téléphone : 01 40 43 37 84 - Télécopie : 01 40 43 37 37
 E-mail : mickael.poirier@lne.fr
 Internet : www.lne.fr